

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : +251-115-517-700 Fax : +251-115-517-844
website : www.au.int

Déclaration du Président de la Commission sur Madagascar

Addis Abéba, le 7 septembre 2018: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, prend note avec satisfaction de la démission du Président de la République de Madagascar, Hery Martial Rajaonarimampianina, conformément à la Constitution malgache, et de la désignation, le 7 septembre 2018, du Président du Sénat, Rivo Rakotovo, en tant que Président par intérim de Madagascar.

Le Président de la Commission félicite M. Rivo Rakotovo pour cette désignation, et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions. Il rend hommage au Président Hery Rajaonarimampianina pour ses qualités d'homme d'Etat et pour le sens élevé des responsabilités dont il a fait preuve en respectant la Constitution malgache, évitant ainsi à son pays une crise politique majeure. Il félicite également la Haute Cour constitutionnelle de Madagascar pour son professionnalisme, ainsi que pour le rôle positif et constructif qu'elle a joué dans la régulation de la vie politique et institutionnelle du pays.

Le Président de la Commission exhorte toutes les parties malgaches à faire preuve de l'engagement et de l'esprit de responsabilité requis par les exigences de la consultation électorale pour l'élection du Président de la République dans le respect de la Constitution et des lois en vigueur, ainsi que du calendrier électoral tel qu'arrêté par les institutions compétentes. Il souligne, dans ce contexte, l'importance historique pour la nation malgache de cette échéance électorale, qui doit pouvoir mettre un terme définitif aux nombreux épisodes d'instabilité politique et de précarité institutionnelle qu'a connu le pays.

Le Président de la Commission rend un hommage appuyé au Haut Représentant de l'UA, le Ministre Ramtane Lamamra, pour les efforts inlassables qu'il a déployés dans son action de facilitation, lesquels ont permis le rapprochement des positions des parties malgaches en vue de la réunion des conditions d'un processus électoral libre et régulier.

Le Président de la Commission saisit cette occasion pour lancer un appel à la communauté internationale dans son ensemble à l'effet de poursuivre et d'intensifier son appui à Madagascar en vue de l'organisation et de la tenue d'une élection présidentielle libre, crédible et apaisée, afin qu'elle constitue une avancée significative dans la gouvernance démocratique du pays en tant que condition favorable à son développement économique et social.